



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2013-81 du 9 juillet 2013

**OBJET : MODIFICATION et/ou SUPPRESSION DES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE
PAIEMENTS (AP/CP) 2013**

Rapporteur : M. le Président

Le 09 juillet 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 03 juillet 2013 en la salle polyvalente à Névache sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 26 jusqu'à délibération n°2013-082
27 pour la délibération n°2013-083
28 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
27 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
28 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

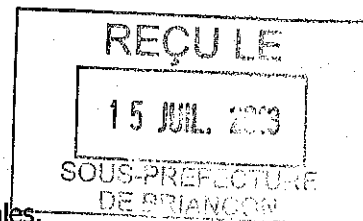
Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 30 jusqu'à délibération n°2013-082
31 pour la délibération n°2013-083
32 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
31 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
32 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

M. Jacques DEYME est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM (à partir de la délibération n°2013-084), M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART (se retirant pour les délibérations n°2013-99 et 2013-100), M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Renée PETELET, Mme Marie MARCHELLO, Mme Karine ESCALLIER, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (à partir de la délibération n°2013-083).

Avaient donné pouvoir : M. Mohammed DJEFFAL à M. Eric PEYTHIEU
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY



Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu la nomenclature M14,

Vu la délibération n°2011-13 du 29 mars 2011, relative à la mise en place des AP/CP au sein de la Collectivité,

Vu la délibération n°2011-14 du 29 mars 2011, relative aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiements 2011,

Vu la délibération n° 2011-68 du 4 octobre 2011, relative à la modification des AP/CP pour l'année 2011,

Vu la délibération n° 2012-27 du 10 Avril 2012, relative à la modification des AP/CP pour l'année 2012,

Vu la délibération n° 2012-127 du 2 octobre 2012, relative à la modification de l'AP/CP N°2011-04 pour l'année 2012,

Vu la délibération n° 2013-027 du 19 mars 2013, relative à la modification des AP/CP pour l'année 2013,

Considérant la nécessité de procéder à la suppression de l'AP/CP n° 2011-01 pour la « ZA de la Tour »,

Considérant la nécessité de procéder à la modification de l'AP/CP n° 2011-04 pour le « Quai de transfert »,

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale & Finances » en date du 24 juin 2013,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 24 juin 2013 et du 1^{er} juillet 2013,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- Approuve la suppression de l'autorisation de programme et de répartition des crédits de paiements pour l'opération d'investissement ZA de la TOUR,
- Approuve la modification d'autorisation de programme et de répartition des crédits de paiements ci-après, pour le Quai de Transfert,
- Autorise les reports des crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement.

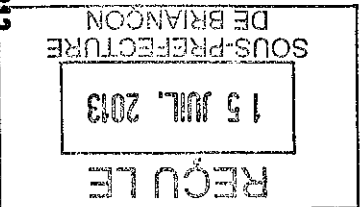


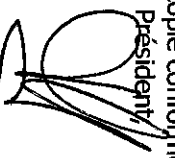
AP N°2011-04 Quai de transfert Opération budgétaire n°821	AP		CP			
			2011	2012	2013	
Votée le 29/03/2011	annonces	3 000		1 890	1 110	
Révisée le 10/04/2012, le 21/10/2012, le 19/03/2013 et le 9/07/2013	Etudes	4 611		4 611		
	terrains	39 000			39 000	
	travaux	1 365 768	11 601	39 543	1 314 624	
	Matériel Informatique	3 176			3 176	
	TOTAL	1 415 555	11 601	46 044	1 357 910	
	AP votée le 29/03/2011	Révision du 10/04/2012	Révision du 02/10/2012	Révision du 19/03/2013	Révision du 09/07/2013	Cumul
	1 015 600	- 177 400	+ 431 720	- 94 089	+ 239 724	1 415 555

	AP	CP		AUTOFINANCEMENT
		2012	2013	
FCTVA	210 114	0	210 114	936 841
CG 05	48 600	0	48 600	
DETR	220 000	0	220 000	
TOTAL	478 714	0	478 714	

CP antérieurs	CP 2011	CP 2012	CP 2013	Après 2013
0	11 601	46 044	1 357 910	0

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.



Pour copie conforme
Le Président

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 15 JUIL. 2013
Date affichage : 18 JUIL. 2013